Le Colombien

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE VILLANDRY









Chères Colombiennes, chers Colombiens,

Le 15 mars dernier, vous choisissiez la liste "Vous & Nous, Unis pour Villandry" pour mener le projet communal pour les six années à venir. Mon équipe et moi-même vous remercions de cette belle confiance que vous nous accordez.

Quelques jours plus tard, Monsieur le Président de la République annonçait le début du confinement et décidait de différer l'installation des nouveaux conseils municipaux. Les conseillers sortants étaient maintenus dans leur fonction, Monsieur Métais conservait donc son mandat de maire pour quelques semaines encore.

S'ouvrait alors une parenthèse inédite dans la vie municipale, une période rythmée par des réunions hebdomadaires restreintes pour assurer la continuité du service public, alors que la mairie, la bibliothèque, l'agence postale avaient fermé leurs portes au public et que l'école n'accueillait plus que quelques enfants, ceux dont les parents étaient en première ligne pour gérer l'urgence sanitaire.

Cette crise a fortement bouleversé notre quotidien. Nous avons découvert une société confinée, où la distanciation sociale s'imposait à tous. Mais nous avons aussi découvert un formidable élan de solidarité, avec les initiatives de soutien aux producteurs locaux et aux soignants, la fabrication de masques gratuits pour les habitants, l'aide apportée aux personnes fragiles ou isolées. Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés sur ces différentes actions.

Puis le déconfinement a été annoncé, par phases successives, avec la mise en place de protocoles pour permettre le retour progressif des enfants à l'école, la réouverture des services municipaux et l'installation du conseil municipal.

Le lundi 25 mai, le nouveau conseil municipal a pu siéger. Maire et adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions. Une semaine plus tard, une nouvelle réunion du conseil municipal installait les commissions et le 30 juin, le budget était voté. Durant ce mois de juin, l'équipe municipale a repris l'ensemble des dossiers en suspens et travaillé à la mise en œuvre de son programme. Vous trouverez des nouvelles de l'avancement des projets communaux dans les pages de ce bulletin.

Le contexte particulier dans lequel nous nous sommes trouvés a rendu notre prise de fonction délicate et nous a momentanément privés de contacts plus directs, alors que nous plaçons la proximité au cœur de notre action. Mais sachez qu'avec mon équipe, nous restons à votre écoute et mettons tout en œuvre pour que vous traversiez au mieux cette période difficile et exceptionnelle.

Je vous invite à rester vigilant pour que nous réussissions collectivement le déconfinement et vous souhaite un bel été.

ETAT CIVIL

Naissances:

Lorenzo, né le 1er décembre 2019 Marie BELLINA et Fabien SEBILLE 11 impasse des glycines

Sura, née le 1er décembre 2019 Lakmali SOUCHARD et Quentin FOUCHARD, La Durandière

Zoé, né le 21 février 2020 Marion MISBERT et François DELAUNAY 21, La Févraie

Elliott, né le 15 juin 2020 Virginie BOURDIN et Stéfan MOREAU 2, lieu-dit La Maison Lureau

Noam, né le 17 juin 2020 Ninon PARISOT et Davis BEAUPIED Lieu-dit Peau de Loup

Lexy, née le 03 juillet 2020 Cathy CLAVEAU et GUEWEN BUSSON 4, impasse des Glycines

Décès:

04 janvier 2020Delphine CATILLON

07 mars 2020 Alice SALMON

28 mai 2020 Raymonde SAULNIER

30 mai 2020 Marcel THOMAS

23 juin 2020 René PERROTIN

Ces informations ne sont publiées qu'avec l'accord exprès des familles concernées.

Maria Lépine

Mairie: 2 rue Munat – 37510 Villandry – Tél. 02 47 50 02 08 – Fax 02 47 50 00 90 – www.villandry.fr Accueil du public: lundi: 9H30-12H30 14H30-19H; du mardi au jeudi: 14H30-17H30; vendredi: 14H30-19H

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS!

Le 17 mars 2020 a débuté une période unique qui nous a restreints dans nos déplacements afin de limiter la propagation de cette maladie infectieuse, le Covid-19. Immédiatement, une cellule de crise a été mise en place au sein de la mairie afin d'apporter du soutien auprès des personnes vulnérables de notre village : certains aînés ont bénéficié d'appels téléphoniques réguliers, d'autres de livraisons de courses.

Une mobilisation alimentaire s'est également mise en place très rapidement, en voici quelques exemples qui ont facilité nos vies en pleine période de confinement :

- Les commerçants ont proposé de la vente à domicile ;
- Des produits frais étaient en vente grâce à des distributeurs alimentés quotidiennement ;
- Des gâteaux « maison », faits par des pâtissiers amateurs et professionnels, ont été collectés dans le but de les offrir au personnel soignant ;
- Certains restaurateurs présents sur notre commune ont proposé de la vente à emporter de plats cuisinés.

Ainsi, le circuit court s'est développé à Villandry pendant cette crise sanitaire, favorisant le rapprochement entre habitants et commerçants.

Au fil des jours, le port du masque lavable en tissu a été confirmé comme un geste barrière pour diminuer la propagation du virus. C'est alors que le collectif des couturières de Villandry s'est créé pour s'investir bénévolement dans la confection de masques en tissu donnés gracieusement ensuite aux habitants demandeurs. Des masques jetables puis des masques tissu fournis par Tours Métropole Val de Loire ont aussi été distribués par des bénévoles.

Depuis le 11 mai, nous pouvons désormais nous déplacer plus facilement, mais le virus reste toujours présent et nous devons appliquer les gestes barrières pour nous protéger tous.

MERCI à vous chers soignants pour votre investissement, votre détermination et votre courage,

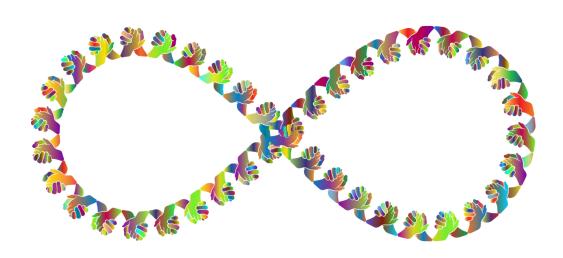
MERCI à vous chers bénévoles pour votre temps accordé, votre disponibilité et votre engagement,

MERCI à vous chers commerçants et restaurateurs pour vos concessions, votre adaptation et votre soutien,

MERCI à vous chers voisins pour vos bonjours, vos brefs échanges et vos attentions,

MERCI à vous tous d'être restés chez vous afin de nous protéger et de vous protéger,

<u>Mille MERCIS</u> à toutes et tous pour votre générosité, votre temps, votre aide : cette période si particulière nous a finalement rendus plus forts, plus solidaires et plus unis que jamais.



Travaux

Mise aux normes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de la mairie

Dès 2015, l'agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales a été sollicitée pour l'obtention d'une subvention. Et en 2016, une aide a été demandée au Fond de Solidarité Rural.

L'année 2018 a été consacrée à la validation du projet par Mr CHARNASSE, Architecte des Bâtiments de France, ce qui évita de voir disparaître totalement un pan de l'histoire agricole de notre village.

Cette même année le choix du maître d'œuvre a été réalisé : ARCADEA, Atelier d'Architecture à Tours représenté par Mr DELANEAU, architecte du projet. Fin 2019, l'appel d'offre fut validé.

Compte tenu de la crise sanitaire, le démarrage du chantier de démolition partielle des bâtiments ne commença que le lundi 01 Juin.

Les travaux de maçonnerie sont lancés au cours du mois de Juillet, dès les « études béton » terminées.

Le mur côté rue de Munat et le pignon sud ont été préservés, le reste de la structure des bâtiments n'a pu être intégré dans le projet qui consiste principalement à réaliser en rez-de-chaussée une salle des mariages (modulable en salle du conseil municipal).

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans cette salle mais aussi dans l'actuel rez-de-chaussée de la mairie permettra de se mettre en conformité avec la loi de 2005 (concernant les PMR).

Le pignon sud sera percé d'une large porte qui sera l'entrée « solennelle » de la salle des mariages.

A l'ouest de la salle, la nouvelle entrée de la mairie sera également créée avec un passage (PMR) qui aboutira en pente douce dans la cour de la Mairie. Dans la continuité, une porte sera percée pour accéder directement à l'accueil-secrétariat actuel.

Un monte-personnes reliera les 2 parties du bâtiment et permettra ainsi la libre circulation en fauteuil dans tous les services de la mairie ouverts au public, au rez-de-chaussée.



Transformation de l'ancienne agence postale

Dans le cadre des travaux d'aménagement PMR de la mairie, est également prévue la restructuration de l'ancienne agence postale .

Afin de mieux accueillir les visiteurs dans notre village, elle sera transformée en toilettes publiques.

La porte d'accès, trop étroite pour le passage d'un fauteuil, vient d'être remplacée.

Les aménagements intérieurs se poursuivront en même temps que ceux de la

L'équipement sera prêt pour la saison estivale 2021.



Sécurisation du local technique



Ce local regroupe aujourd'hui tout le matériel technique et les véhicules de la commune.

Hélas, plusieurs intrusions ont eu lieu par des personnes malintentionnées.

Afin d'y remédier, il avait été entrepris de sécuriser ce local, désormais protégé par une alarme et des portes métalliques renforcées.

Pour parfaire ce dispositif et aussi protéger le matériel stocké dans la cour, il a été installé dernièrement un portail coulissant par la Société Arts et fenêtres de Veigné. LE SAVIEZ-VOUS?



Ce Bâtiment fut construit en 1985, par le cabinet d'Architecture, GOURDON et MANDER, pour héberger le matériel et les véhicules du corps des pompiers de Villandry.

Le terrain de 5a 28ca, situé près du « Chemin de la Planche » appartient à la municipalité depuis fort longtemps. En effet, il fut acheté en 1866 pour être répondre aux normes de la réglementation (déjà!) qui obligeait de fournir un jardin à l'Instituteur en complément de son logement de fonction.

Plus tard, en 1870, un puits y fut même creusé. Enfin on construisit le mur qui longe la rue des AFN, en 1878, pour éviter les intrusions d'animaux à l'époque! L'instituteur, Mr TABARY, avait aussi la fonction de secrétaire de mairie. Il était logé dans la mairie-école près de sa classe mixte, avant qu'une autre réglementation impose la séparation

des filles et des garçons à l'école.

L'Histoire ne dira pas jusqu'à quelle date les enseignants ont cultivé leurs laitues et pommes de terre dans ce jardin mais elle se termina au plus tard en 1985.

Après le regroupement du Corps de pompiers de Villandry avec celui de Savonnières, il fut réaffecté, aux agents communaux pour regrouper tout le matériel technique et les véhicules de la commune.



Installation de la fibre

Les travaux de raccordement à la fibre continuent sur la commune.

A ce jour, de manière générale, les habitations situées sur le haut du bourg sont d'ores et déjà raccordables, le centre bourg est en bonne voie. Les derniers raccordements concernant les habitations plus éloignées, voire isolées, se dérouleront jusqu'à la fin du premier semestre 2021.

Une fois votre secteur raccordé, vous devrez contacter votre opérateur afin de prendre rendez-vous avec un technicien pour effectuer le branchement à votre domicile.

Vous trouverez tous les renseignements sur les sites : valdeloirenumerique.fr orangeetmoi.fr



Le conseil municipal délibère...



Séance du 28 janvier 2020

- 1. Plan Local d'Urbanisme : Avis avant son approbation en Conseil Métropolitain Le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier de révision générale du PLU de Villandry pour qu'il soit approuvé par Tours Métropole Val de Loire.
- 2. Participation de la commune de Villandry à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur Personnel Le Conseil municipal approuve cette participation.

3.Subvention à l'association La Perdrix, en attente du vote du Budget.

Le Conseil Municipal valide une subvention de 5 000 € pour l'association périscolaire la Perdrix pour le fonctionnement du premier trimestre

Séance du 25 mai 2020

Election du Maire

Maria LEPINE, seule candidate, obtient la majorité absolue et est proclamée maire.

Création des postes d'adjoints

Le conseil municipal décide la création de 4 postes d'adjoints.

Election des adjoints

La liste de Monsieur Guy BARRAUD, seule liste candidate, obtient la majorité absolue.

Sont programmés adjoints au maire :

Monsieur	Guy BARRAUD	1 ^{er}
Madame	Rachel GEFFROY	2 ème
Monsieur	Amaury TAYON	3 ^{ème}
Madame	Nathalie ROBIN	⊿ ème

SEANCE DU 2 JUIN 2020

Délégation du Conseil Municipal au maire

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil municipal détermine les délégations qui seront confiées au maire pour la durée du mandat.

Le Conseil Municipal approuve les délégations du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT et autorise Madame le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous arrêtés, actes, conventions, contrats et documents de toutes natures relatifs à cette question.

Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil Municipal est adopté.

<u>Désignation des membres du Conseil</u> <u>Municipal pour siéger au SIGEC :</u>

Le SIGEC est le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ex-Confluence. Ce

syndicat a les compétences liées à l'école de musique, le Centre de Loisirs, le développement de l'attractivité culturelle et touristique des communes membres, le festival des Musicales ainsi que la gendarmerie et les transports scolaires. Pour les communes de 1001 à 5000 habitants le nombre de délégués est de 4.

Le Conseil Municipal désigne Maria LEPINE, Nathalie ROBIN, Jérôme FROMAGET et Chrystèle BERTRAND.

<u>Désignation des membres du Conseil</u> <u>Municipal pour siéger au SIEIL</u>

Le SIEIL est le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire. Ce syndicat est composé de toutes les communes du département sauf Tours, il est chargé principalement de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, en particulier en milieu rural.

Le Conseil Municipal désigne Guy BARRAUD en qualité de délégué titulaire et Maria LEPINE en qualité de délégué suppléant.

<u>Désignation des membres du Conseil</u> <u>Municipal pour siéger aux cavités 37</u>

Le syndicat des cavités 37 est le syndicat intercommunal de surveillance des cavités souterraines et des masses rocheuses d'Indre-et-Loire.

Le Conseil Municipal désigne Guy BARRAUD en qualité de délégué titulaire et Rachel GEFFROY en qualité de délégué suppléant.

<u>Désignation des membres du Conseil</u> <u>Municipal pour siéger au PNR</u>

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune fait partie du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Ce parc a été créé en 1996, il regroupe 115 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales.

Le Conseil Municipal désigne Agathe CHIRON en qualité de délégué titulaire et Rémi MABILLEAU en qualité de délégué suppléant.

<u>Désignation des membres du Conseil</u> <u>Municipal pour siéger au CNAS</u>

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le CNAS (le comité national d'Action Sociale) est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique et de leurs familles. Il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture ...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Le Conseil Municipal désigne Amaury TAYON en tant que délégué.

<u>Election des membres de la commission d'appel d'offres</u>

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection en son sein, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, de trois membres titulaires ainsi que trois membres suppléants.

<u>La liste majoritaire</u> présente les candidatures suivantes :

<u>Titulaires</u>: Rachel GEFFROY, Guy BARRAUD, François FOURMENT

<u>Suppléants</u>: Cynthia FROBERT, Amaury TAYON et Nathalie ROBIN

<u>La liste minoritaire</u> ne présente pas de candidat.

Le Conseil Municipal valide l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres comme suit :

<u>Titulaires</u>: Rachel GEFFROY, Guy BARRAUD François FOURMENT

<u>Suppléants</u>: Cynthia FROBERT, Amaury TAYON et Nathalie ROBIN

Indemnité au Maire et aux Adjoints

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit de verser des indemnités de fonctions aux maires et adjoints qui sont destinées à couvrir les frais que ceux-ci sont tenus d'exposer pour l'exercice de leur mandat. Ces indemnités sont réglementées selon la population totale des communes, ainsi pour une commune de 1 000 à 3 499 habitants le taux maximal est de 51,6 % de l'indice 1027 pour le Maire (2006,93 € brut) et 19,8 % de l'indice 1027 pour les adjoints (770,10 € brut).

Le Conseil municipal décide, et avec effet au 26 mai 2020, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et Adjoints selon le barème règlementaire.

Création des commissions municipales

Les travaux du Conseil Municipal ne résultent pas seulement des réunions en séance plénière mais également des commissions où une bonne part du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée.

Le Conseil Municipal décide de fixer à **5** le nombre de membres dans les commissions (quatre conseillers de la liste majoritaire et un conseiller de la liste minoritaire).

(Le détail de la composition des commissions est présenté en pages 12 & 13)

Ressources humaines – prime COVID-19

La crise qui a conduit le Gouvernement à déclarer l'état d'urgence sanitaire le 23 mars 2020 a nécessité qu'un certain nombre d'agents municipaux poursuivent leurs missions pour assurer la continuité des services publics. La loi du 25 avril 2020 prévoit que les collectivités territoriales pourront verser une prime exceptionnelle à ceux de leurs agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19. Le montant plafond de la prime exceptionnelle est fixé à 1000 €.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

SEANCE DU 30 JUIN 2020

FINANCES

Le Conseil Municipal

• adopte le Compte de Gestion 2019 et le Compte Administratif 2019

Ce dernier fait apparaître un excédent de fonctionnement de 127 884,90 € et un déficit d'investissement de 192 947,62 €

- <u>fixe le montant des taux d'imposition</u> Les taux sont inchangés pour l'année 2020.
- adopte le Budget Primitif 2020

Le budget primitif 2020 s'équilibre à **1 348 612,19** € en section de fonctionnement et à **1 149 684,85** € en section d'investissement.

Pour soutenir les commerces affectés par la COVID-19, le Conseil Municipal décide de ne pas facturer de droits d'utilisation des terrasses pour 2020.

Vote des subventions aux associations (détail ci-après)

Sollicitation d'un Fonds de concours à Tours Métropole Val de Loire

Madame le Maire propose de demander le fonds de concours 2020 sur l'opération de la mise en accessibilité de la mairie, comme ce fut le cas en 2019.

<u>Prix du repas au restaurant scolaire</u> pour l'année scolaire 2020-2021

TARIF MATERNELLE3,60 ∈TARIF PRIMAIRE3,70 ∈TARIF HORS COMMUNE4,40 ∈TARIF ADULTE5,40 ∈

<u>Projet de mise en conformité des sanitaires de l'école primaire</u>

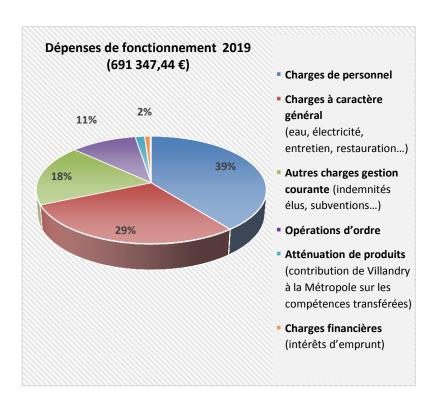
Madame le Maire expose le projet de réfection des sanitaires de l'école et exprime son intention de tout mettre en œuvre pour que ces travaux soient réalisés avant la prochaine rentrée scolaire.

DIVERS

Sont évoqués les éléments suivants :

- Le problème de l'utilisation de quads sur les chemins ruraux ou dans les champs et les nuisances que cela engendre
- la possibilité de concourir au label « école numérique ».

L'INTÉGRALITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE VILLANDRY.



Recettes de fonctionnement 2019	
(812 232,34 €)	■ Impôts et taxes (taxes
	foncières et d'habitation
	droits de mutation)
2%	 Dotations et
	participations
9% 8%	(Etat, Métropole,
	Département)
26% 55%	 Opérations d'ordre
	Produits de services
	(restaurant scolaire,
	réseaux)
	Atténuation de charges
	(remboursement salaire
	agent postal)
	Produits exceptionnels

Subventions aux associations	
Centre social Jules Verne	6.500 €
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)	350 €
Football Club de l'Ouest Tourangeau	100 €
Etoile Sportive Berthenay (basket)	Prêt de la salle polyvalente
MJC (Ballan)	250 €
Tennis de Savonnières	200 €
Coopérative scolaire	2 300 €
La Perdrix (accueil périscolaire)	24 262 €
Association Parents Elèves Ecole de Villandry	1.000 €
Stars Trec	400 €
L'embellie de Villandry	400 €
Patrimoine Vivant	250 €
Villandry Village	3 400€
Karaté Confluence	200 €



Dossier : le conseil municipal

De l'élection à l'installation du conseil municipal :

Le 15 mars dernier, veille de l'annonce par le président Emmanuel MACRON de la mise en place du confinement, vous avez été invités à vous rendre aux urnes afin d'élire les membres de votre conseil municipal.

La liste Vous & Nous, Unis pour Villandry a remporté les suffrages à hauteur 73,17%.

Les élections municipales sont au scrutin proportionnel de liste : le nombre de voix pour chaque liste détermine le nombre de sièges. La liste élue détient la majorité des sièges donc 8 pour notre commune, puis, les 7 autres sièges sont affectés proportionnellement au scrutin. Il y a donc, pour ce mandat, 13 sièges pour la liste majoritaire et 2 pour la liste d'opposition. A l'issue de cette journée électorale, seule la liste est élue. Le maire, ainsi que ses adjoints, doivent être désignés par les conseillers lors du premier conseil municipal censé se réunir dans la semaine qui suit l'élection.

Or, cette crise sanitaire exceptionnelle a chamboulé ce processus. En effet, la loi du 23 mars 2020, relative aux dispositions mises en place dans le cadre de l'épidémie Covid-19, a notamment prévu le report de l'installation du nouveau conseil. En conséquence, du 15 mars au 15 mai dernier, le maire et le conseil municipal alors en place, ont poursuivi leur mandat. Le 25 mai dernier, les conseillers nouvellement élus ont enfin pu se réunir et procéder aux premières délibérations. A l'issue d'un vote, Maria LEPINE a été proclamée maire. Guy BARRAUD, Rachel GEFFROY, Amaury TAYON et Nathalie Robin, respectivement 1er, 2è, 3è et 4è adjoints. Les 8 commissions dont vous trouverez le détail en page 13 et 14, ont été mises en place.

Cette crise hors norme a retardé l'entrée en fonction de cette nouvelle équipe mais n'a altéré ni son implication ni son enthousiasme. Les premières commissions se sont réunies courant juin et ont commencé leurs travaux respectifs.

Le conseil municipal:



Maria Lépine



Guy Barraud



Rachel Geffroy



Amaury Tayon



Nathalie Robin



Brahim Belgnaou



Chrystèle Bertrand



Agathe Chiron



François Fourment



Cynthia Frobert

A ce jour, les trois premiers membres de la liste d'opposition ayant présenté leur démission, Virginie Theot et Hervé Soumat (respectivement 4ème et 5ème de cette même liste) intègrent le conseil municipal.



Jérôme Fromaget



Rémi Mabilleau



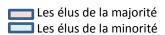
Sandra Rabusseau



Hervé Soumat



Virginie Theot



Les Commissions

Commission « Finances et Développement économique »

- Adjointe déléguée : Rachel Geffroy
- Membres:
 - o Guy Barraud
 - o Brahim Belgnaou
 - Rémi Mabilleau

Missions:

- Programmation budgétaire
- Etablissement du budget et du compte administratif
- Elaboration des tarifs communaux
- Suivi des demandes de subventions communales
- Animation économique (marché...)
- Accueil, contact et soutien aux acteurs économiques (artisanat, commerces, services, agriculture...)
- Constitution des réserves foncières

Commission « Communication, Information et Transition numérique »

- Adjointe déléguée : Nathalie Robin
- <u>Membres</u>:
 - Cynthia Frobert
 - Rachel Geffroy
 - o Sandra Rabusseau
 - Amaury Tayon

Missions:

- Elaboration du bulletin municipal
- Gestion du site Internet de la commune
- Préparation de l'ensemble des supports de communication municipale
- Gestion de la bibliothèque
- Développement des services numériques

Commission « Jeunesse et Vie scolaire »

- <u>Adjoint délégué</u> : Amaury Tayon
- Membres:
 - o Brahim Belgnaou
 - o Chrystèle Bertrand
 - Sandra Rabusseau

Missions:

- Contact permanent avec les enseignants et les parents d'élèves et de vérifier le bien-fondé des différentes demandes exprimées
- Gestion du restaurant scolaire (établissement des menus, relations avec le prestataire)
- Contact avec les responsables du centre Jules Verne, dans le cadre de la gestion du centre de loisirs
- Contact avec l'association en charge de l'accueil périscolaire
- Contact avec le RAMEP et les différents organismes traitant de la petite enfance

Commission « Vie associative et culturelle, Fêtes et Animations »

- Adjointe déléguée : Nathalie Robin
- Membres:
 - o Agathe Chiron
 - Cynthia Frobert
 - o Jérôme Fromaget
 - o Rémi Mabilleau

Missions:

- Relations permanentes avec les responsables des différentes associations
- Relais auprès du conseil municipal des demandes ou projets qui pourraient s'avérer nécessaires et de nature à maintenir et à développer la vie associative locale
- Etude et proposition d'actions à caractère culturel
- Organisation, préparation particulière et suivi du déroulement des manifestations festives et commémoratives

Commission « Solidarité, Action sociale, Consultation citoyenne et Vie participative »

- Adjoint délégué : Amaury Tayon
- <u>Membres</u>:
 - Chrystèle Bertrand
 - Cynthia Frobert
 - Sandra Rabusseau
 - Nathalie Robin

Missions:

- Contact avec les organismes de soutien aux personnes âgées ou fragilisées (ADMR, Présence Verte, portage de repas...) et les services assurant des prestations à caractère social
- En période de grand froid ou de forte chaleur, organisation des actions d'aide et de soutien aux personnes vulnérables de la commune recensées dans le Plan Communal de Sauvegarde
- Actions à destination des aînés pour préserver le lien social
- Organisation de la consultation des citoyens

Commission « Urbanisme et Aménagement du territoire »

- Adjointe déléguée : Rachel Geffroy
- <u>Membres</u>:
 - Chrystèle Bertrand
 - François Fourment
 - Cynthia Frobert
 - Nathalie Robin

Missions:

- Etude des problèmes liés à l'urbanisme de la commune (aménagement, lotissement...)
- Suivi des permis de construire et de la délivrance des conformités
- Elaboration des projets d'aménagement du territoire

Commission « Voirie, Réseaux, Bâtiments et Espaces verts »

- Adjoint délégué : Guy Barraud
- Membres:
 - Agathe Chiron
 - o François Fourment
 - Rachel Geffroy
 - Rémi Mabilleau

Missions:

- Mise en œuvre des opérations garantissant le bon état de la voirie, de l'éclairage public et des canalisations d'eau potable, d'eau pluviale, d'eau usée (la voirie et les eaux usées sont dorénavant compétences de la métropole mais la commission, sous la présidence de l'adjoint délégué, suit les projets et les travaux à réaliser)
- Elaboration et suivi des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux
- Entretien des chemins
- Suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux
- Elaboration du programme de travaux annuels
- Achat de matériel communal
- Illuminations lors des fêtes de fin d'année

Commission « Patrimoine et Tourisme »

- **Adjoint délégué** : Guy Barraud
- Membres:
 - Chrystèle Bertrand
 - Agathe Chiron
 - François Fourment
 - Jérôme Fromaget

Missions:

 Inventaire des biens ou propriétés de la commune (monuments, petit patrimoine, œuvres...) nécessitant d'engager des actions de restauration et du suivi de ces actions

Brèves





Changement de direction à l'Ecole des Petits Colombiens

Après 12 années passées au sein de l'Ecole des Petits Colombiens en tant que directeur (et professeur des écoles, bien entendu), l'heure de la retraite a sonné pour Monsieur Meaux.

A partir de septembre prochain, c'est Madame Portuguez qui deviendra la nouvelle directrice de l'école de Villandry : un changement dans la continuité donc, puisque Madame Portuguez enseigne à Villandry depuis 12 ans également, et est donc bien connue des élèves, parents d'élèves, élus et personnels municipaux.

Mais on n'oublie pas si facilement une belle carrière consacrée à l'enseignement : ainsi, Monsieur Meaux est en charge de la vie scolaire dans la commune de Pont-de-Ruan (sa commune de résidence). Preuve de son attachement à Villandry et de son engagement sportif, il est également membre actif de l'association « Villandry Cap Nature ».

La municipalité souhaite pleine réussite à Madame Portuguez dans ses nouvelles fonctions et remercie sincèrement Monsieur Meaux pour avoir pris soin de nos petits écoliers si longtemps : nous lui souhaitons désormais une belle et heureuse retraite !

NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR VILLANDRY

Vous vendez? Vous achetez?

Mandataire indépendant pour le premier réseau Français de conseiller en immobilier « iad France », je vous apporte mon aide dans la recherche ou la vente de votre bien. Habitant VILLANDRY depuis plusieurs années, j'ai une bonne connaissance du secteur et de ses spécificités.

Mon statut d'indépendant me permet une flexibilité dans la gestion des prises de rendez-vous. Je peux donc me rendre aisément disponible sur VILLANDRY et ses environs, et être à vos côtés pendant toutes les étapes de votre projet immobilier.

Vente ou achat de bien à VILLANDRY, je me ferai le plaisir de vous accompagner, n'hésitez pas à me contacter.

Richard BERNARDEAU 06.13.63.78.78, richard.bernardeau@iadfrance.fr, http://www.facebook.com/richard.bernardeau.37





Colombienne depuis bientôt 5 ans, c'est en devenant maman que j'ai décidé de vivre mon rêve et me lancer le défi de l'entrepreneuriat. Passionnée de relations humaines, de décoration et de challenges, l'immobilier était une évidence!

Je suis membre du réseau iad, premier réseau français de mandataire, j'occupe à ce titre la position de conseiller immobilier sur Villandry et ses alentours. Tous les matins c'est une nouvelle aventure aux rencontres de nouvelles personnes. Tout le monde a son histoire. La sincérité que j'apporte à mes clients, me vaut parfois le privilège de devenir leur confidente.

Vos projets sont uniques et mon accompagnement l'est aussi. Vente? Achat ? Location ? J'adapte à chaque fois mes méthodes, pour obtenir les meilleurs résultats possibles et vous offrir un accompagnement sur mesure à la hauteur de vos attentes.

Profitez de mes compétences et bénéficiez de l'appui d'un réseau efficace et bien implanté. Car c'est tout de même un défi de trouver LA propriété de ses rêves au juste prix. Confier son projet à un expert, c'est l'opportunité pour les particuliers de minimiser les tensions, le stress et les rebondissements inutiles.

Avançons ensemble vers votre projet immobilier, N'hésitez pas, contactez-moi.

Libre expression

Tribune de la majorité

Il y a le temps de la campagne électorale, de la mise en avant des convictions personnelles et collectives, et il y a le temps de l'action municipale, de la mise en œuvre des projets et des premières décisions.

Ce début de mandat aura été marqué par un printemps 2020 confiné. Nous avons tous été confrontés à un risque majeur de pandémie avec la prolifération du Coronavirus. Au-delà du côté sanitaire, la crise COVID a eu un impact social et économique très important. Notre équipe s'est engagée dans des actions concrètes d'accompagnement pendant la pandémie, en s'impliquant au sein de la cellule de soutien aux personnes fragilisées, en favorisant la transmission d'informations avec la distribution de deux lettres d'information et l'application PanneauPocket, en distribuant et mettant à disposition des masques et en invitant à consommer local pour soutenir les commerces de proximité. Ce soutien s'est traduit aussi par la décision prise lors du Conseil Municipal du 30 juin dernier de dispenser les restaurants de verser en 2020 toute redevance d'occupation du domaine public pour leur terrasse.

Etre à votre écoute, répondre à vos besoins les plus urgents, instaurer plus de proximité entre les élus et les habitants, c'est ce qui a déterminé les premières décisions que nous avons prises et c'est ce que nous aurons toujours à l'esprit au cours de ce mandat.

A toutes et tous, nous vous souhaitons un bel été!



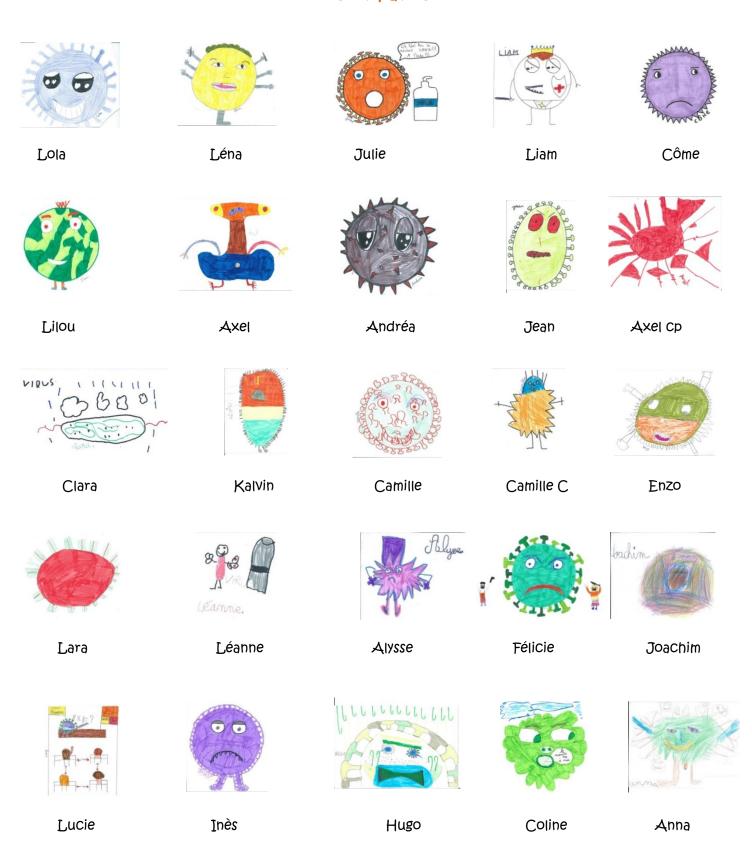
Tribune de la minorité

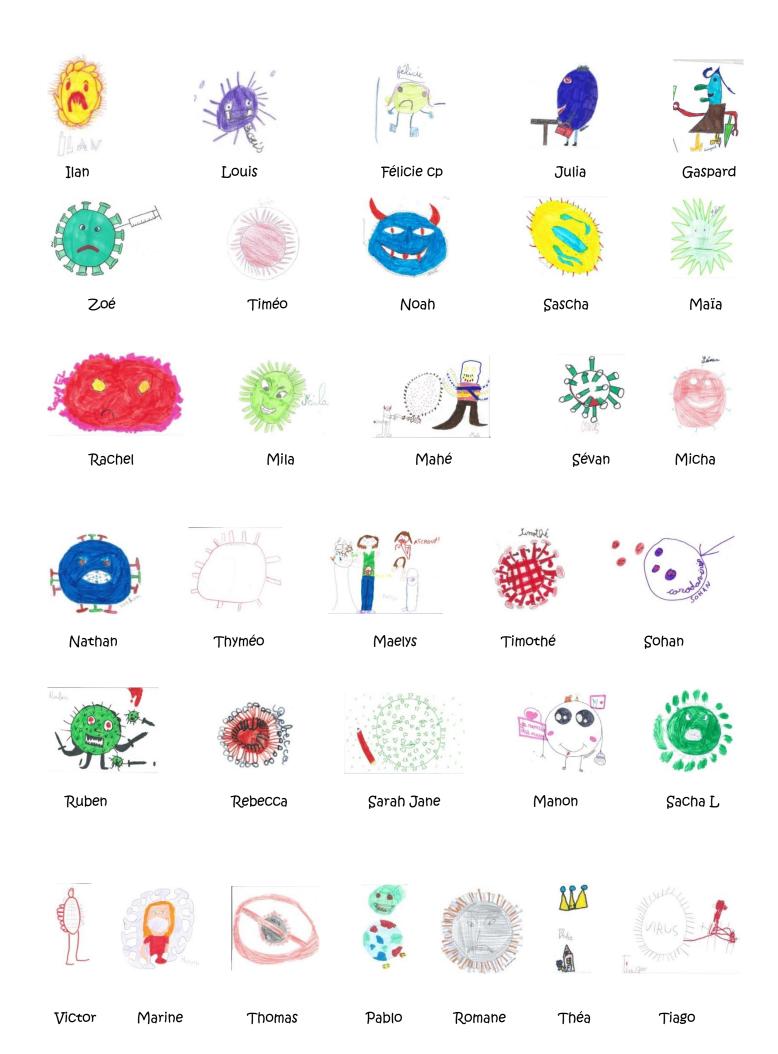
Les élus de la minorité n'ont pas souhaité exercer leur droit d'expression dans cette édition du bulletin.



Ecole des Petits Colombiens

"Viruscopie" enfantine : le virus vu à travers le microscope des enfants...





Vie périscolaire

L'APEEV

L'Association des parents d'élèves de l'école de Villandry (APEEV) œuvre depuis 17 ans maintenant au soutien des projets pédagogiques de notre école, au maintien d'un lien entre les familles colombiennes et à l'animation de la vie du village par ses manifestations traditionnelles nouvelles à l'image cette année de la représentation de deux pièces de théâtre et du partenariat réalisé avec l'artiste Somsack SENGSAVANG et l'édition limitée de cartes de vœux sur le thème de « Noël à l'école des petits colombiens » qui a ravi le public avec des commandes expédiées jusqu'au Canada!

Le confinement que nous avons tous traversé a mis en lumière l'importance particulière de ses enjeux.

En raison de la crise sanitaire, les évènements programmés (randonnée pédestre, vide grenier, vente de brioches et de pommes de terre) n'ont pu avoir lieu et ce manque de trésorerie est susceptible de fragiliser fortement le soutien financier apporté à l'école.

Face à l'impossibilité d'organiser la kermesse, temps fort pour l'école, l'APEEV a souhaité offrir un livre à chaque enfant afin de maintenir la tradition et clôturer les actions de l'année sur un geste de partage.

Désireux de limiter les conséquences de la crise sur notre soutien financier à l'école et de poursuivre plus que jamais nos actions, les membres dynamiques de l'APEEV souhaitent reprogrammer le vide grenier et la randonnée pédestre dans le respect des règles sanitaires et vous donnent rendez-vous en septembre!

Retrouvons-nous à la rentrée!

Fabienne DENG ROBERT, Présidente de l'APEEV

A PES

Pour connaître les dates retenues pour ces manifestations et toutes celles qui suivront n'hésitez pas à nous suivre :

http://fr-fr.facebook.com/Apeev37. Les informations seront prochainement disponibles.

apevillandry@gmail.com 07 66 17 90 95



LA PERDRIX

Des activités variées...











Vie associative

Villandry Village

2020, année qui bouleverse nos certitudes, nos habitudes et nos rendez-vous habituels!

Le COVID est passé et nous avons dû annuler Rillons Ensemble, La Fête de la Musique et Villan'Zik! L'équipe de Villandry Village s'est sentie désœuvrée, orpheline de la musique et on se doute que vous êtes aussi en manque...

Nous avons donc pensé à une solution pour que la musique revienne à Villandry. Pour ça, nous vous proposons, une fois par mois, de finir la semaine en musique aux : **VENDREDI EN VILLAN'ZIK**!

-Le **04/09/202**0, sur le théâtre de verdure, vous pourrez venir applaudir Mathis Poulin et Mourad, Wouhazif ainsi que le Little Big Yaz trio.

Puis, dans la salle polyvalente :

- -Le **02/10/2020**, pour une soirée avec l'Affaire Capucine, Altersonic et Cerise.
- -Le **06/11/2020**, ce sera le tour des Frères Dubz, de Bazlab et de Skawax de vous embarquer dans leurs univers.
- -Le **04/12/2020**, Mirq, TiM et Antoine Garrel clôtureront avec brio cette première saison des Vendredis en Villan'Zik.

Le prix de l'entrée a été fixé à 10€ (5€ pour les moins de 10 ans). Le nombre d'entrées sera limité en fonction du lieu et des éventuelles directives sanitaires. Pensez à réserver vos places en ligne.

Comme l'équipe ne sait pas faire la fête sans bonne chair, vous trouverez sur place une petite restauration et une buvette. Bref, de quoi bien commencer le week-end!

Nous finirons l'année en beauté le **18/12/2020** au marché hyper local de Noël Ensemble où comme chaque année, nous avons invité le Père Noël à venir goûter le vin chaud et les crêpes. Peut-être vous en laissera-t-il ?

Si vous voulez faire partie de cette belle aventure et rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

villandryvillage@gmail.com ou 06 32 32 79 95.

Pour tout savoir: villandryvillage.com ou Facebook.



Jardin d'émotions

La dernière séance de relaxation a été offerte aux habitués et aux soignants. Afin de respecter les distanciations, la séance s'est déroulée sous le chêne et s'est terminée par un goûter. Merci à tous d'avoir partagé cette saison.



Nous nous retrouverons, en septembre, pour ces séances collectives.

Les séances individuelles continuent pendant l'été.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook « Association Jardin d'Emotions"

Patrimoine Vivant Cher et Loire

ASSEMBLEE DE PATRIMOINE VIVANT du 31 janvier 2020

L'assemblée générale est le temps des bilans, mais elle sonne toujours le début des activités de l'association. Un rendez-vous était donné aux adhérents et à quelques invités pour parler des activités et des finances. Cette année, l'assemblée était plus nombreuse que habitude. Le président remercia de leur présence les adhérents mais aussi élus de Ballan Miré, Berthenay, Villandry et aussi les représentants des diverses associations qui travaillent régulièrement avec notre association : Berthenay Loisirs L'Embellie. Association des Collectionneurs et les Amis de la Bibliothèque de Ballan.

Le rapport moral permit de faire un tour d'horizon, avec un accent particulier sur l'anniversaire des 20 ans en mai, qui fut un grand moment.

Parmi, les activités phares de l'année, il y eut la sortie du 30 juin à Chouzé qui, après un pique-nique, permit de visiter le musée de la batellerie et faire une promenade sur la Loire.

L'assemblée a approuvé la rapport moral, et applaudi le dynamisme de l'association. Il fut notamment indiqué qu'elle était maintenant reconnue et de plus en plus sollicitée pour des conseils et des animations.

Les finances sont saines et les comptes, approuvés par notre commissaire aux comptes, ont été rapportés par notre trésorier à l'aide d'une nouvelle présentation.

Le président expliqua la nécessité d'augmenter le nombre des membres du Conseil d'administration pour compenser le départ de plusieurs membres et afin de pouvoir assurer l'ensemble des activités. Après avoir présenté le budget prévisionnel et les activités prévues en 2020, un montage photo permis de revoir les activités de 2019. Un verre de l'amitié mis fin à cette soirée très conviviale et amicale.

Après l'arrêt des activités avec la Covid 19, nous espérons reprendre nos animations début septembre.



Villandry Cap Nature



L'année 2020 avait bien démarré avec de nouveaux adhérents pour l'association et les premières courses réussies : L'hivernale du Sancy, le trail du Vulcain, le bol d'air de Saint-Avertin, le trail Sud Touraine et des entraînements réguliers. Puis comme pour tout le monde, il y a eu une longue parenthèse. Toutes les compétitions, y compris la nôtre Villandry Par Nature, ont été annulées. La 2ième édition de notre course est reportée au 29 mai 2021. Nous espérons qu'on aura aussi beau temps que cette année...

Cependant, nous avons malgré tout pu faire quelques entraînements tels des hamsters qui tournent en rond.

Puis à nouveau, nous avons retrouvé les chemins un peu plus éloignés de la maison voire très éloignés pour certains !

En attendant, si vous souhaitez parcourir en groupe les sentiers de Villandry, Vallères, Lignières, Savonnières et autres, vous pouvez nous contacter par mail : villandrycapnature@gmail.com

http://www.villandryparnature.sitew.fr/L_association.D.htm



Stars Trec



Créée en 2005 avec 26 familles adhérentes, l'association Stars TREC compte cette année 30 familles adhérentes. L'objectif de Stars TREC est de promouvoir l'équitation à l'Alezane, centre équestre à Villandry, mais également de permettre à nos compétiteurs d'aller jusqu'au championnat de France de TREC (Techniques de Randonnées Equestre de Compétition) de Lamotte Beuvron, en les soutenant financièrement d'une part, et moralement de l'autre.

Tout au long de l'année, l'association organise donc des manifestations ouvertes à tout public, pour récolter des fonds.

Fête du printemps, tombola, triathlon, sont quelques uns de nos traditionnels évènements qui plaisent au plus grand nombre. Afin de garder un bon dynamisme dans l'association, tous les ans, nous revoyons nos programmes. Cette année, Star TREC avait envie de voir encore plus grand, notamment en proposant un Escape Game dans les rues et environs de Villandry ou remettre au goût du jour un POR (Parcours d'Orientation à vitesse Régulé) nocturne.

Projets mis de côté, suite à l'épidémie du Covid 19. Annulation manifestations, de stages révisions pour les passages de galop, ainsi que championnats les de France. Cependant, dans toutes ces frustrations et déceptions, pour rester en contact avec nos adhérents, nous avons développé notre page sur les réseaux sociaux (Facebook Instagram: association Stars Trec), et proposé des petits jeux, comme des rébus ou des mots croisés.

Avec tout ce temps devant eux, les idées et envies fusent au sein de Star TREC! En raison des dispositifs de sécurité et gestes barrières, il est encore difficile pour l'association d'organiser quoi que ce soit. Cependant, rester bien actif sur les réseaux car dès la rentrée, Star TREC compte bien revenir en force, avec toujours plus de contenu, de surprise et de nouveauté.

Nous attendons beaucoup de la saison 2020/ 2021, et nous comptons encore bien plus sur nos adhérents, en espérant renouveler la confiance qu'il y a entre eux et nous, mais aussi rencontrer de nouvelles familles, prêtes à tenter l'aventure Star TREC.

Notre objectif? Que nos compétiteurs ramènent encore plus de médailles, et surtout... Leur meilleur souvenir d'avoir été Champion de France!

Pour nous suivre sur nos réseaux Facebook et Instagram: association Stars Trec Pour nous contacter par mail: assos.stars.trec@gmail.com

Ensemble musical de la Confluence

L'Ensemble Musical de la Confluence rassemble des musiciens amateurs des communes de Ballan, Savonnières, Villandry, Druye et Berthenay.

Ces musiciens se retrouvent tous les blad vendredis pour répéter un programme concocté par leur chef Pierre Soufflet. Leur répertoire va de la musique classique à la variété, en passant par les danses, musiques du monde ou musiques de films.

Vous pouvez les entendre lors de différentes manifestations ou pour leurs concerts annuels en général au printemps.

La reprise des répétitions permettant de travailler un tout nouveau programme se fera mi-septembre, salle du parc Beauverger de Ballan-Miré, le vendredi à 20h00. Quel que soit son niveau musical, toute personne intéressée par l'Ensemble Musical de la Confluence peut se renseigner en appelant le 06 61 96 94 20 ou 06 14 79 04 50.



Bilan et projets : l'Embellie en pleine forme !

L'Embellie ?.....En pleine forme!

L'année 2020 a si bien commencé!

Annoncée dans le Colombien de décembre 2019, la plantation de la haie bocagère le long du GR, sur le plateau, a eu lieu le 24 janvier sous un radieux soleil d'hiver.

Pilotée et financée par le Conseil Départemental et la Fédération 37 des Chasseurs, elle a regroupé autour du technicien de la Fédération une quarantaine de bénévoles, d'enfants et de professionnels, heureux de travailler pour notre village et notre environnement.

Et comme si cette journée bien remplie ne suffisait pas, nous avons même tenu notre assemblée générale le soir! Elle a approuvé à l'unanimité notre bilan 2019 et nos projets 2020 ainsi que notre bilan financier. Un 24 janvier riche et plein d'énergie!

En cette fin de printemps, la haie se porte à merveille, malgré un grand besoin d'être taillée! Cela devrait être fait lorsque vous lirez ces lignes!

Vous pouvez toujours voir la vidéo de la plantation sur le site de l'association.

Et puis... la pandémie nous a surpris après le chantier de début mars.

Très vite, nous avons vite compris que la nature ne se souciait pas du confinement, et nous avons maintenu nos activités vaille que vaille!

Les bénévoles les plus proches du jardin des Sauges et des massifs fleuris ont travaillé un peu chaque jour : taille de printemps des vivaces, désherbage, renouvellement des plantations, arrosage, traitement des rosiers contre les pucerons, tonte, paillage.

Tous les promeneurs ont pu admirer les magnifiques tulipes du jardin des sauges et de la rue du Bocage en avril, les roses de la rue du Pressoir en mai, les sauges du jardin en juin. Nos plantations n'ont jamais été aussi belles !!

Nos partages entre jardiniers se sont poursuivis : bonnes adresses pour jardins fleuris et potagers, bons plans (achat groupé de paillage de qualité à tarif préférentiel), bonnes pratiques pour les plantations dans les potagers, échanges de plantes (tomate, courge, courgette, céleri, basilic, coriandre...)

Nous avons aussi proposé un concours de photos de fleurs, de jardin ou sauvages (elles sont toutes postées sur le site)

Début juin, nous avons repris nos chantiers...en respectant les consignes sanitaires.

Et maintenant?

Nous allons préparer notre fête, qui se déroulera le 19 septembre, lors des Journées du Patrimoine (et encore en lien avec l'association Patrimoine vivant Cher et Loire).

Elle proposera balade-découverte des plantes, exposition de photos, visite du village, du moulin à huile de la rue de la mairie si possible.

A suivre ... le programme un peu plus tard!!

Continuez à nous contacter à notre adresse : embellievillandry@gmail.com

Suivez toutes nos activités sur notre site :

http://embelliedevillandry.wix.com/embelliedevillandry











MJC Ballan-Miré

Des activités bien-être et sportives!

Les activités sur Villandry

Pour les enfants :

Youpi danse 4/5 ans - le jeudi de 18h à 18h45 Youpi danse 6/7 ans - le jeudi de 18h45 à 19h30 Jazz dance 8/9 ans - le jeudi de 19h30 à 20h15

Pour les adultes :

Yoga - le lundi de 19h à 20h30 Tai Chi Pa Qua - le mercredi de 19h30 à 21h Gym disco tonic - le jeudi de 19h45 à 20h45



Salon: 30ème Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art 17 et 18 octobre 2020

Le salon fête sa 30ème édition ! Depuis 1990, le public peut découvrir chaque année la passion et le savoir-faire d'artisans et artisans d'art professionnels. Pour cette édition spéciale, une exposition rétrospective des invités d'honneur vous sera présentée ainsi que plusieurs animations durant les 2 jours. De nouveaux artisans seront également présents et vous surprendront avec des créations uniques, de l'originalité mais également la découverte de métiers artisanaux traditionnels.

Durant le week-end, le public est invité à voter pour son artisan favori. Vin de clôture et remise des prix du public le dimanche à 18h.

HORAIRES: Entrée libre de 10h à 18h

LIEU: Centre d'Animation de La Haye, Ballan-Miré

Buvette et petite restauration sur place / Grand parking visiteurs



LES RÉCRÉ'ARTISTIQUES:

Cap sur les vacances! La MJC propose des activités « à la carte » pendant les vacances pour les enfants à partir de 4 ans : activités culinaires, manuelles... pour s'amuser, découvrir et se faire plaisir!

Du 20 au 30 octobre 2020 A la MJC

Programme disponible fin septembre au secrétariat de la MJC ou sur le site internet : http://mjc-ballan-mire.wixsite.com/bienvenue

En savoir +

Maison des Jeunes et de la Culture de Ballan-Miré

Tél: 02 47 67 69 63 / Portable: 06 70 64 76 16.

MJC Parc Beauverger - 34, rue du Commerce - 37510 Ballan-Miré. mjc.ballan@wanadoo.fr - http://mjc-ballan-mire.wixsite.com/bienvenue



Information

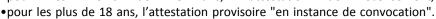
Journée de Défense et Citoyenneté

Les JDC sont suspendues jusqu'au 30 août 2020. Elles devraient reprendre à compter du 31 août.

En attendant, si vous vous êtes fait recensés au cours du trimestre précédent, n'hésitez pas à vous connecter à votre espace majdc.fr pour connaître l'actualité de votre CSN de gestion et obtenir différentes informations sur votre situation (mise à jour de données personnelles, délivrances d'attestations, possibilité de changement de date de convocation à la JDC...).. Dans le cas où vous venez de vous faire recenser (trimestre en cours), vous recevrez un mail vous proposant de créer votre compte sur majdc.fr. Avant réception de ce mail, il ne vous sera pas possible de finaliser votre ouverture de compte.

Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25ème anniversaire du candidat. Dans le cadre du report des journées de défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

•pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement,







Numéros utiles

Mairie: Tél. 02 47 50 02 08

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h30-12h30 / 14h30-19h00 Mardi – mercredi – jeudi : 14h30-17h30

Vendredi: 14h30-19h00

Agence postale et bibliothèque :

Tél. 02 47 37 78 61

Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h,

et le samedi de 9h à 11h30.

Accueil périscolaire "La Perdrix" :

Tél. 02 47 43 52 73

Ecole primaire: Tél. 02 47 50 19 55

Relais assistantes maternelles (RAM):

Mélina FOUREAU Tél. 06 30 80 83 15

service.ram@mairie-ballan-mire.fr

-:-:-:-

Assistante Sociale:

Tél: 02 47 73 37 37

Permanences 1er et 3ème mardis de chaque mois

en mairie et sur rendez-vous.

Conciliateur de justice :

Mr GAMBARI Christian

Permanences 2 mardis par mois en mairie

et sur rendez-vous. Tél : 02 47 80 10 00

ADMR (l'association du service à domicile)

Contact: ADMR LIGNIERES DE TOURAINE

Tél: 02 47 96 01 06

Courriel: lignieres@fede37.admr.org

ASSAD-HAD en Touraine

Services, soins et hospitalisation à domicile

Tél. 02.47.45.48.25

PRESENCE VERTE (service à la personne) Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr

Réseau DESTIA (services à domicile)

Tél: 02 45 48 70 27 (numéro national)

Site: https://www.destia.fr

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. Contact: CLIC « des 3 vallées » - tel: 02 47 21 90 00

Collecte des déchets :

Villandry rive droite et rive gauche

Collecte sélective : jeudi Ordures ménagères : vendredi

Déchets végétaux : 7/01, 21/01, 4/02 et 18/02 puis tous les lundis du 4/03 au 25/11 puis les lundis 9/12 et 23/12

Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00

ou www.tours-metropole.fr

Transports scolaires:

SIGEC - Service du transport scolaire Hôtel de Ville de Ballan-Miré 02 47 80 10 00

-:-:-:-

SAMU, urgences médicales: 15

Gendarmerie: 17 ou 02 47 68 26 90

Pompiers: 18

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

SAMU social, secours aux sans-abris: 115

Enfance maltraitée: 119

Urgence gaz: 0 800 47 33 33

(numéro vert - appel gratuit - 24h/24 et 7j/7)

Urgence électricité : 09 72 67 50 37 (appel non surtaxé - 24h/24 et 7j/7)



Agenda — Rendez-vous / évènements / animations / sorties...

4 septembre 2020 : Vendredi en Villan'zik, concert 20 au 30 octobre 2020 : Les Récré'artistiques Villandry Village, Théâtre de verdure

13 septembre 2020 : course & marche (4 ou 9 kms) L'Odyssée de Lola

13 septembre 2020 : Vide-greniers de l'APEEV Stade municipal

19 septembre 2020 : Journées du Patrimoine

26 septembre 2020 : L'Heure du conte Bibliothèque de Villandry

2 octobre 2020 : Vendredi en Villan'zik, concert Villandry Village, Salle polyvalente

10 octobre 2020 : L'Heure du conte Bibliothèque de Villandry

17-18 octobre 2020 : Salon de l'Artisanat et des métiers d'art MJC, centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

(ateliers à partir de 4 ans) MJC, Ballan-Miré

6 novembre 2020 : Vendredi en Villan'zik,

Villandry Village, Salle polyvalente

14 novembre 2020 : L'Heure du conte Bibliothèque de Villandry

4 décembre 2020 : Vendredi en Villan'zik, concert

Villandry Village, Salle polyvalente

12 décembre 2020 : L'Heure du conte

18 décembre 2020 : Noël Ensemble

réserve de l'évolution des risques sanitaires.

